



La revitalisation a laissé de la place aux promeneurs et aux canoteurs. Le respect envers la nature et l'homme est toutefois de mise dans cette zone protégée. © Hansueli Trachsel

QUAND ZONE DE LOISIRS RIME AVEC NATURE PROTÉGÉE

La météo estivale incite aux sorties dans la nature. Autour de Berne, nombreux sont ceux qui aiment se rendre dans la zone de loisirs protégée de l'embouchure de la Gürbe. Quelles règles faut-il respecter?

La Gürbe, qui prend sa source dans la région du Gantrisch, se jette dans l'Aare à l'extrémité Sud de la ville de Berne, non loin des bains de Muri, si appréciés des nageurs en été. Une multitude de promeneurs et de canoteurs connaissent ce petit coin de paradis. Située entre Selhofen Zopfen au Sud et Muri au Nord, cette zone de loisirs est protégée depuis 1946, mais a bénéficié il y a deux ans d'une valorisation écologique grâce à la suppression de la digue qui séparait la rivière de la rive. Cette renaturation a permis l'émergence d'une zone alluviale, un habitat pour les plantes et les animaux



CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Le Sousbach prend sa source au pied du Schilthorn. Il serpente tout d'abord sans entraves dans une vallée alpine, puis sur ses trois derniers kilomètres, il fonce à travers la forêt pour rejoindre la Lütschine en formant l'une des cascades les plus impressionnantes de la région. Ce n'est pas pour rien que la vallée de Lauterbrunnen est appelée la « vallée des 72 cascades ». Une petite centrale hydraulique doit voir le jour sur les derniers kilomètres de ce torrent encore indemne de toute construction. En automne dernier, le WWF et d'autres organisations de protection de l'environnement ont fait opposition contre la demande de concession. La cascade est protégée, mais cela ne semble pas empêcher les autorités de vouloir transformer le torrent en ruisseau. La centrale ne produirait d'électricité qu'à la belle saison, celle où il y a déjà un excédent. Une fois de plus, il nous faut défendre un joyau naturel qui doit être sacrifié sur l'autel du profit.

Jörg Rüetschi

Jörg Rüetschi,
directeur de programmes régional
au WWF Bern

comme il en reste peu en Suisse. Les visiteurs, avec un peu de chance, peuvent y observer des animaux rares, comme le petit gravelot, dissimulé entre galets et branchages et très à l'aise dans cette zone où la rivière et la nappe phréatique montent et redescendent, recouvrant régulièrement et façonnant les terres.

Un attrait fort

Les Bernois aiment venir passer la journée dans cette zone de loisirs protégée. Chaque année, près de 150 000 visi-



teurs y font un passage. En été, plus de 100 000 canots pneumatiques traversent la zone. Cet afflux perturbe la nature. Mais il n'est pas rare non plus qu'il occasionne des problèmes entre les hommes, par exemple à cause d'un chien divaguant sans laisse, de grillades sur la rive ou d'une violation de propriété. Le canton a réagi en mettant en place des clôtures et des panneaux d'information.

Respect

« Il est très facile pour les visiteurs de concilier détente et respect de la nature. Il suffit pour cela de suivre quelques

règles », souligne Franziska von Lerber, chef du domaine Espèces et milieux naturels au sein de la Direction de l'économie publique du canton de Berne et responsable des visiteurs dans la zone Aar-Gürbe. Il faut, de manière générale, assurer le respect de la nature par l'homme, mais aussi le respect des hommes entre eux. Il importe de laisser la nature comme on l'a trouvée, en restant sur les chemins, en tenant les chiens à la laisse et en s'abstenant de sillonner les chemins à vélo, pratique interdite au même titre que l'amarrage et les grillades sur la rive. Pour ces derniers

La revitalisation a permis l'émergence d'une zone alluviale à l'endroit où la Gürbe sinueuse se jette dans l'Aar.

© Hans Kobi

petits plaisirs, il suffit de traverser l'Aar et de se rendre sur la rive côté Muri.

Le WWF Bern souhaite que ces quelques règles de comportement vous permettront d'agréables sorties dans la zone Aar-Gürbe. ■

*Melanie Ivankovic,
groupe Communication du WWF Bern*